



UNION NATIONALE DES PERSONNELS
ET RETRAITES DE LA GENDARMERIE

UNIR – SOUTENIR - AGIR

Nogent-Sur-Marne, le 4 juin 2026

Objet : Motion 42^{ème} congrès – SETE 2026

Nos réf : N° 121 / 2026 – UNPRG

MOTION DU 42^{ème} CONGRES 2026

En célébrant son 80^e anniversaire, l'Union nationale des personnels et retraités de la gendarmerie réaffirme la force d'un héritage forgé par huit décennies d'engagement indéfectible au service des personnels de la Gendarmerie et de leurs familles. Fidèle à ses valeurs fondatrices de solidarité, de loyauté et de mémoire, elle incarne depuis 1946 la permanence du lien fraternel qui unit les générations de gendarmes, dans l'épreuve comme dans la réussite.

Cet anniversaire ne constitue pas seulement une étape symbolique : il témoigne de la vitalité d'une communauté rassemblée autour du devoir, de l'entraide et de l'honneur. Il rappelle que la qualité du service public de sécurité, la cohésion des unités et la fidélisation des personnels reposent sur des conditions de vie, de travail et de reconnaissance à la hauteur des exigences imposées par le statut militaire.

À l'heure où la gendarmerie nationale fait face à des défis opérationnels, matériels, humains et institutionnels majeurs, l'Union nationale des personnels et retraités de la gendarmerie estime de sa responsabilité d'alerter, de proposer et de défendre les intérêts légitimes des personnels d'active comme des retraités. C'est dans cet esprit de fidélité à sa mission, de vigilance constructive et de solidarité intergénérationnelle qu'elle formule la présente motion :

1. Pour un plan Marshall du logement de fonction

L'UNPRG appelle au lancement d'un plan Marshall pour le logement, considérant qu'il ne s'agit plus de procéder à de simples réparations ponctuelles, mais d'engager une rénovation profonde, durable et ambitieuse des casernes. Les logements doivent répondre aux standards actuels de confort, de sécurité et d'efficacité énergétique, afin d'assurer aux familles de militaires des conditions de vie dignes et adaptées.

2. Pour une stratégie budgétaire pluriannuelle dédiée aux équipements

L'UNPRG exige la mise en place d'une programmation budgétaire pluriannuelle spécifiquement consacrée aux véhicules et matériels opérationnels. L'objectif est de garantir aux forces de l'ordre un parc fiable, moderne et disponible, évitant que l'obsolescence technique ne compromette la sécurité des interventions ni la continuité du service public.

3. Pour un remaillage territorial cohérent et soutenable

L'UNPRG soutient les orientations de remaillage territorial et la création de nouvelles brigades, mais conditionne leur réussite à une augmentation proportionnelle et effective des effectifs. Sans renforts humains réels, l'extension du réseau risque d'épuiser les personnels et de dégrader la qualité de la sécurité publique.

4. Pour une présomption d'action légale du militaire

L'UNPRG demande que le militaire soit présumé avoir agi légalement jusqu'à preuve du contraire. Elle demande que la présomption de légitime défense soit inscrite clairement dans la loi, afin de garantir un cadre protecteur et équilibré pour les personnels engagés dans des situations à haut risque.

5. Pour une Protection Sociale Complémentaire juste et accessible

L'UNPRG demande une révision des critères d'accès à la PSC pour les retraités, aujourd'hui trop restrictifs. Elle exige également la mise en place d'un mécanisme de plafonnement des cotisations, afin d'éviter que la sortie des actifs des mutuelles historiques ne fasse peser une charge financière excessive sur les anciens.

6. Pour la restauration d'une instance officielle de concertation

L'UNPRG est fermement opposée à la suppression du Conseil Permanent des Retraités Militaires. Si cette suppression devait néanmoins s'avérer inéluctable, elle exige qu'elle soit impérativement compensée par la création d'un espace de dialogue structuré, garantissant aux militaires retraités la possibilité de s'exprimer au sein d'un dispositif assurant l'écoute, l'échange et la continuité du lien institutionnel.

7. Pour une carte moderne de retraité et de veuve de gendarmerie

L'UNPRG soucieuse de la reconnaissance de la Nation envers les anciens de l'Arme et leurs familles, elle renouvelle sa demande d'obtention d'une carte moderne de retraité et de veuve de la gendarmerie.

8. Pour le maintien d'un service public de proximité

L'UNPRG demande le maintien d'un maillage territorial des services publics. L'accessibilité à ces services est la condition *sine qua none* de la lutte contre l'isolement administratif et social des personnes âgées.

9. Pour la préservation intégrale des pensions de réversion

L'UNPRG s'oppose à toutes les propositions du Conseil d'Orientation des Retraites (COR), relatives à la pension de réversion, qui pourraient entraîner une baisse du niveau de vie des couples retraités issus de la fonction publique.

Le Président National
Daniel GONFROY

